CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E73443** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 196 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2007B00149

Siret : 495 136 202 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3062740

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 320689572000

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 320689572000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SILANDE

Sigle : SARL SILANDE

24 IMPASSE DU GRAND CHEMIN
50600 LES LOGES-MARCHIS

Téléphone : 02 33 49 02 66 **Fax :**

Portable : 06 07 06 17 26

Responsabilité légale :
SILANDE YOANN GÉRANT

Site Internet : http://www.charpente-couverture-silande.com

E-mail : contact@silande.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 844 170 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	4	23/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		23/10/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	15/10/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2025 09:01

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E73443** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2007
Forme juridique : SARL
Capital : 196 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2007B00149

Siret : **495 136 202 00019**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 3062740

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 320689572000

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 320689572000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **SILANDE**
Sigle : SARL SILANDE
24 IMPASSE DU GRAND CHEMIN
50600 LES LOGES-MARCHIS

Téléphone : 02 33 49 02 66 **Fax :**
Portable : 06 07 06 17 26

Site Internet : http://www.charpente-couverture-silande.com
E-mail : contact@silande.fr

Responsabilité légale :
SILANDE YOANN GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	23/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	23/10/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/10/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	12/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 09:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.